

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES
Régie autonome
des transports parisiens

Décision n° 2007-62 du 16 octobre 2007 portant délégation de signature de M. Pitron (Emmanuel), directeur de cabinet, responsable du département présidence direction générale (PDG), à M. Genet (Alain), délégué général aux cadres supérieurs

NOR : *DEVT0769367S*

Le directeur de cabinet, responsable du département PDG,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs n° 5675 consentie le 15 octobre 2007 au directeur de cabinet, responsable du département PDG par le président directeur général de la RATP ;
Décide :

Article unique

De donner délégation à M. Genet (Alain), délégué général aux cadres supérieurs, à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes des articles 1.1 et 1.2 de la délégation de pouvoirs susmentionnée.

La présente note générale annule et remplace la note générale 2007-35 du 20 juin 2007.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 2007.

*Le directeur de cabinet
et responsable du
département
PDG de la RATP,
M. Pitron*